PROGRAMME NOMADES - 2026/2027 APPEL À PROJETS - RÉSIDENCES MULTI-SITES DE CRÉATION IN SITU NOS LIEUX COMMUNS

NOS LIEUX COMMUNS

Nos Lieux Communs est un réseau actuellement composé de 7 structures artistiques et culturelles dédiées à la création contemporaine et au spectacle vivant qui inscrivent leurs actions dans des espaces naturels en France. Ces structures développent leurs projets artistiques comme des révélateurs de paysages et de contextes élargis qui, par le regard et les œuvres des artistes, révèlent des points de vue singuliers sur l'espace public et le monde.

Les structures constituant ce réseau sont :

- <u>ENTRE COUR ET JARDINS</u>, précurseur des festivals en jardin et espaces naturels remarquables, expérimente de nombreuses formes d'interventions artistiques qui ont toutes pour vocation de dynamiser la curiosité du public et des visiteurs des lieux. Créé par Frédéric Bonnemaison en 1999, il est porté depuis 2019 par Le Dancing CDCN Dijon Bourgogne Franche-Comté, et décline des éditions annuelles itinérantes en Bourgogne Franche-Comté
- <u>EXTENSION SAUVAGE</u>, créé en 2011 par Latifa Laâbissi, est une aventure chorégraphique en milieu rural portée par l'association Figure Project, sur un axe Saint-Malo-Rennes élargi, un territoire allant de Combourg à Bazouges-la-Pérouse, en Ille-et-Vilaine
- <u>FORMAT</u>, qui conduit un travail d'infusion de l'art chorégraphique en Ardèche méridionale, en complicité avec ses habitant·es et ses acteurs. Selon un modèle de saison en totale itinérance, il tisse des relations entre des démarches artistiques contemporaines, des lieux et les personnes qui les habitent, via des parcours qui articulent soutien à la création, diffusion des œuvres, transmission de la danse et de la culture chorégraphique.
- <u>L'ESSIEU DU BATUT</u>, Atelier de fabrique artistique dans le nord Aveyron, en zone rurale, accueille des résidences de recherche et de création en danse et en cirque. Il participe au développement culturel du territoire et organise le festival La Grande Confluence.
- <u>PLASTIQUE DANSE FLORE</u>, dont le festival se déroule depuis 2007 dans le Potager du Roi à Versailles, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de paysage.
- <u>TRAVERSE</u> est située sur un territoire rural de montagne au pied du Pic du Midi dans les Hautes-Pyrénées. Depuis 2005 à travers une programmation artistique pluridisciplinaire et nomade, l'association développe un projet mettant en valeur un territoire tout en favorisant le lien social entre ses habitants.
- <u>CHOREGE | CDCN FALAISE NORMANDIE</u> soutient la vitalité de la danse depuis près de 30 ans, en participant au renouvellement des formes chorégraphiques par le soutien à la création, un attachement au terrain rural porté par des rencontres en mouvement entre artistes et habitants, et la promotion joyeuse d'un corps libre et multiple.

LE PROGRAMME NOMADES

Afin de soutenir la création artistique et sa diffusion dans des espaces de nature, le réseau Nos Lieux Communs met en œuvre un programme de résidences multisites de création in situ pour des artistes professionnel·les : le programme **NOMADES**. Ce programme a été conçu afin de susciter de nouvelles approches sensibles aux espaces naturels grâce au pluralisme d'expériences que génèrent le corps et le mouvement.

Au travers de la création chorégraphique contemporaine, le réseau Nos Lieux Communs souhaite favoriser un dialogue renouvelé entre le corps et le lieu, ouvrant sur une lecture ré-inventée des paysages.

L'équipe artistique retenue dans le cadre de cet appel à projet sera invitée à s'immerger en résidence dans plusieurs espaces du réseau pour y créer une œuvre destinée à y être diffusée.

Le programme Nomades 2026/2027 garantit pour 1 compagnie artistique:

- un apport financier de coproduction de 20 000 € TTC.
- un accueil en résidence dans au minimum 3 lieux du réseau. Les résidences comprendront un premier temps d'immersion et de travail, puis une étape de finalisation avant la représentation publique. La compagnie prendra en charge les salaires, défraiements, hébergements et transports.
- un accueil en diffusion dans au minimum les 3 lieux de résidence. Les conditions financières de cette représentation publique seront négociées entre la compagnie artistique et les lieux d'accueil. Les lieux d'accueil prendront à leur charge l'ensemble des frais occasionnés lors des représentations publiques : coûts de cessions, frais annexes, droits d'auteur...

Nb : Le choix des lieux, du nombre de résidences et de diffusions se fera en concertation avec le réseau Nos Lieux Communs.

Calendrier des périodes de résidence et diffusion :

Période de résidence : septembre 2026 – octobre 2027

Période de diffusion : mai 2027 – octobre 2027

CANDIDATURE

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Présentation d'un projet de création chorégraphique
- Prise en compte de la notion d'in situ
- Besoins techniques légers et attention portée à l'impact écologique

Chaque candidat·e fera parvenir sa proposition avant le 15 janvier 2026 à 23h59 à l'adresse nlc.nomades@gmail.com, en <u>1 seul fichier PDF</u> de 8 pages maximum (2 Mo max), contenant :

- Un dossier de présentation du projet mettant en avant la création in situ de l'œuvre,
- Un calendrier prévisionnel précisant le nombre et la composition de l'équipe accueillie en résidence ainsi que si nécessaire la typologie d'espace de travail et d'accompagnement souhaité
- Un budget prévisionnel précisant <u>les soutiens financiers et partenaires déjà acquis</u> (NB : La somme allouée par Nos lieux communs doit apparaître dans le budget et ne saurait être la seule coproduction) ainsi que <u>le coût de cession prévisionnel de la pièce</u>
- Des liens vidéo vers des travaux de création précédents.

Les candidates seront informées des résultats par e-mail avant le 31 mars 2026.

Le jury de sélection sera composé d'un·e représentant·e de chacune des structures membres du réseau Nos lieux communs www.noslieuxcommuns.com